

GUIDE



INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES À DESTINATION DES PORTEURS ET PORTEUSES DE PROJET



POURQUOI CE GUIDE ?



Ce guide a pour objectif de vous aider à inclure l'égalité tout au long de la conception et de l'écriture de votre projet.

ÉGALITÉ, PARITÉ, MIXITÉ : ÉVITONS LA CONFUSION !

- **Egalité** : Egale visibilité, autonomie, responsabilité et participation des 2 sexes à/dans toutes les sphères de la vie publique et privée (définition du conseil de l'Europe)
- **Mixité** : On parle de mixité dès qu'un minimum de 35% de l'un des deux sexes est présent*
- **Parité** : Représentation équilibrée à 50/50 pour chaque sexe dans chaque groupe

Lorsqu'on parle d'égalité femmes-hommes, la parité ou la mixité peuvent être des outils pour tendre vers plus d'égalité mais ne suffisent pas à garantir l'égalité réelle. C'est pourquoi nous vous proposons ce guide afin de vous accompagner dans l'intégration réelle de l'égalité dans vos projets.

Retrouvez dans ce guide les 10 étapes pour intégrer l'égalité de manière transversale.

*Conditions de travail et mixité : quelles différences entre professions, et entre femmes et hommes, DARES, Document d'études n°265, janvier 2023.

ETAPE 1 **LE DIAGNOSTIC INITIAL**



Les questions à se poser :

- Mon diagnostic contient-il des données genrées ?
- Ai-je identifié des besoins spécifiques aux femmes/filles ou aux hommes/garçons ?
- Ai-je identifié des difficultés vécues par les femmes/filles ou par les hommes/garçons en raison de leur sexe ?



Exemples de bonnes pratiques :

>> Dans son CERFA, une association sportive qui propose des créneaux réservés aux femmes rappelle les difficultés d'accès à la pratique sportive des jeunes filles.

>> Suite à l'évaluation d'une action mise en place l'année précédente et constatant la faible participation des femmes, un centre social diffuse un questionnaire auprès de ses bénéficiaires afin de faire remonter les difficultés d'accès aux actions rencontrées par les femmes.

E TAPE 2

DÉFINITIONS DES OBJECTIFS DE L'ACTION



Les questions à se poser :

- Mon projet a-t-il pour objectif principal la réduction des inégalités de genre ou la promotion de l'égalité femmes-hommes ?
Dans ce cas, mon projet a pour objectif principal l'égalité femmes -hommes (action spécifique).
- Des moyens sont-ils mis en œuvre pour favoriser l'égalité femmes - hommes dans mon projet ?
Dans ce cas, mon projet n'a pas pour objectif principal l'égalité femmes - hommes mais prend en compte les réalités genrées que mon diagnostic a révélé (action transversale).



Exemples de bonnes pratiques :

- >> Une association met en place des groupes de parole destinés aux femmes sur le sujet des violences sexistes et sexuelles (action spécifique).
- >> Un collectif organisant des cours d'alphabétisation à destination de tous et toutes va mettre en place des partenariats avec les crèches du territoire afin de permettre aux parents (mais encore plus fréquemment aux mères) de pouvoir faire garder leurs enfants le temps de l'atelier (action transversale).



E TAPE 3

ORGANISATION LOGISTIQUE DE L'ACTION



Les questions à se poser :

- J'ai réfléchi au lieu qui accueille mon action au regard des problématiques entre les femmes et les hommes (accessibilité en transport en commun, accès pour les poussettes, accès à des toilettes...) ?
- J'ai réfléchi aux horaires de mon action au regard des problématiques entre les femmes et les hommes (garde d'enfant, travail...) ?



Exemples de bonnes pratiques :

>> Mise en place d'actions en dehors des horaires de travail (soir ou week-end pour toucher les pères de famille si c'est une problématique identifiée).

>> Proposer des cours d'alphabétisation sur le temps scolaire dans l'établissement fréquenté par l'enfant.

>> Mise en place de partenariats avec les crèches afin de permettre aux familles de participer aux actions.



ETAPE 4 **CHOIX DES CONTENUS**

Les questions à se poser :

- Les contenus de mon action ne véhiculent-ils pas de stéréotypes ?
- Les contenus de mon action visent-ils à promouvoir l'émancipation des femmes et des hommes ?



Exemples de bonnes pratiques :

>> Inviter des intervenantes lors des ateliers afin de valoriser leur travail et de proposer un rôle modèle aux participantes.

>> Intégrer parmi la programmation d'œuvres cinématographiques et vidéoludiques des productions d'artistes femmes et/ou mettant en valeur des héroïnes et un scénario non stéréotypé.



E TAPE 5

COMMUNICATION LIÉE À L'ACTION



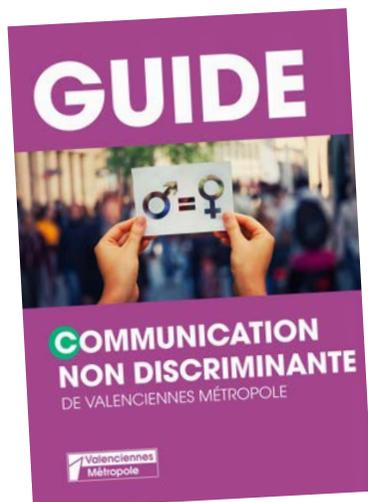
Les questions à se poser :

- Ma communication ne véhicule-t-elle pas des stéréotypes sexistes ?
- Est-ce que j'utilise l'écriture inclusive (point médian, double énonciation, mots épiciènes, etc.)
- Mon action a-t-elle été suffisamment diffusée et via différents canaux afin d'atteindre un maximum de public ?



Bonnes pratiques :

- >> Guide de la communication non discriminante de Valenciennes Métropole
- >> Guide du Haut Conseil à l'Egalité « Pour une communication publique sans stéréotype de sexe »



E TAPE 6

BÉNÉFICIAIRES DE L'ACTION

➡ Les questions à se poser :

- Est-ce que j'atteins une mixité dans les bénéficiaires de l'action ?
- L'action bénéficie-t-elle de la même manière aux femmes/filles et aux hommes/garçons (égalité/équité) ?



Exemples :

>> Une association travaillant sur la thématique de l'insertion à l'emploi développe des actions destinées à des groupes de femmes pour favoriser la prise de confiance en soi.

>> Un centre social réserve des places automatiquement pour le public féminin sur chaque animation et action du projet.



E TAPE 7

EQUIPE QUI MÈNE L'ACTION



Les questions à se poser :

- L'équipe qui mène l'action est-elle mixte ?
- L'équipe qui mène l'action est-elle formée à l'égalité entre les femmes et les hommes (lutter contre ses stéréotypes, détecter des situations de violences intrafamiliales etc.) ?
- Une réflexion est-elle menée sur l'égalité femmes - hommes dans la structure qui porte le projet?



Exemples de bonnes pratiques :

>> Une association proposant des cours de danse hip-hop embauche une animatrice sportive afin de favoriser la participation des jeunes filles.

>> Un centre social forme annuellement les équipes de son secteur Famille à la prévention et la détection des violences dans le couple.

E TAPE 8

LES PARTENAIRES / INTERVENANTES ET INTERVENANTS DE L'ACTION



Les questions à se poser :

- Mes partenaires sont-ils/elles engagés sur les questions d'égalité femmes-hommes ?
- Mes partenaires ont-ils/elles des équipes mixtes ?
- Mes partenaires participent-ils/elles via leurs actions à lutter contre les stéréotypes de genre, favoriser la mixité et l'égalité femmes-hommes, soutenir l'autonomisation des femmes/filles ou lutter contre les violences ?
- Mon intervenant/intervenante est-il/elle sensibilisé à l'égalité femmes-hommes ?



Exemples de bonnes pratiques :

- >> Mise en place de partenariats avec les associations spécialisées du territoire afin de former les équipes sur l'égalité entre les femmes et les hommes.
- >> Renforcement des partenariats avec les acteurs/actrices déjà présents sur le territoire afin de faire participer davantage de femmes bénéficiaires.

E TAPE 9 **BUDGET**



Les questions à se poser :

- Les ressources financières profitent-elles aussi bien aux hommes qu'aux femmes ?
- Un budget a-t-il été déployé pour lever les freins à la participation des femmes ou favoriser de manière plus globale les enjeux d'égalité femmes-hommes dans le cadre du projet ?



Exemples de bonnes pratiques :

>> Une association compare annuellement le budget attribué à chacune des actions menées avec la répartition des femmes et des hommes au sein de ces mêmes actions.

>> Une commune décide d'employer une personne pour s'occuper des enfants pendant une réunion publique

>> Des frais de formation sur les violences sexistes et sexuelles sont prévus au budget pour former les équipes

E TAPE 10 EVALUATION



Les questions à se poser :

- Ai-je prévu des indicateurs d'évaluation genrés, y compris des focus groups, des entretiens individuels permettant de mieux mesurer l'impact sur le/les publics cibles ?
- Quelles pourraient-êtré les mesures correctrices à mettre en œuvre pour les actions de l'année prochaine afin d'améliorer encore la situation entre les femmes/filles et les hommes/garçons ?



